

Informations *Rapides*

23 décembre 2014 - n° 297



Principaux indicateurs

■ Dépenses de consommation des ménages en biens – Novembre 2014

La consommation des ménages en biens rebondit en novembre 2014 (+0,4 % après -0,8 %)

En novembre 2014, les dépenses de consommation des ménages en biens augmentent de 0,4 % en volume*, après un recul de 0,8 % en octobre. Cette hausse est principalement imputable aux dépenses en habillement (+2,4 % après +3,0 % en octobre) et en énergie (+0,8 % après -6,0 % en octobre). Les dépenses de consommation en produits manufacturés sont quasi stables (+0,1 % après +0,2 %).

• Biens fabriqués : en hausse

Biens durables : quasi-stabilité

En novembre, les dépenses en biens durables ralentissent (+0,1 % après +0,4 %). Les achats d'automobiles reculent (-1,2 % après +0,3 % en octobre) et les dépenses d'équipement du logement accélèrent (+1,4 % après +0,9 %).

Habillement : de nouveau en progression

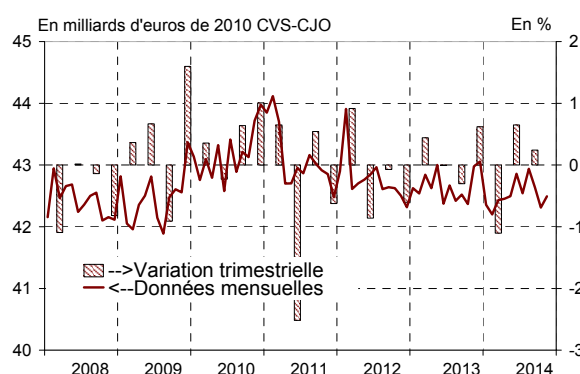
En novembre, les dépenses en textile, habillement et cuir progressent pour le deuxième mois consécutif (+2,4 % après +3,0 %). Elles avaient atteint en septembre leur plus bas niveau depuis octobre 2001.

Autres biens fabriqués : légère accélération

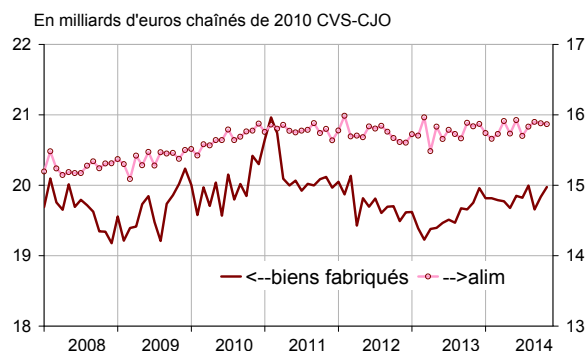
Les dépenses en autres biens fabriqués accélèrent un peu en novembre (+0,6 % après +0,4 % en octobre). Ce profil résulte principalement des dépenses en quincaillerie-bricolage.

* Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés de 2010 et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS CJO).

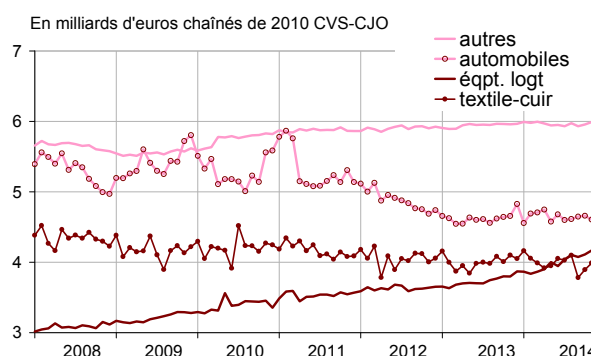
La consommation totale de biens



Alimentaire et biens fabriqués



Décomposition des biens fabriqués



• Alimentaire : quasi-stabilité

En novembre, la consommation en produits alimentaires est globalement stable (-0,1 % comme en octobre). La consommation de tabac diminue.

• Énergie : timide rebond

Après une chute en octobre (-6,0 %), la consommation des ménages en énergie se redresse en novembre (+0,8 %). Cette reprise résulte notamment d'une hausse des dépenses en gaz et en électricité. En effet, bien que les températures aient été encore douces en novembre, leur écart à la moyenne saisonnière s'avère moins élevé qu'en octobre, de sorte que les besoins de chauffage ont augmenté par rapport à octobre. À l'inverse, les dépenses de consommation des ménages en carburants diminuent en novembre. Sur un an, les dépenses totales d'énergie reculent de 8,9 %.

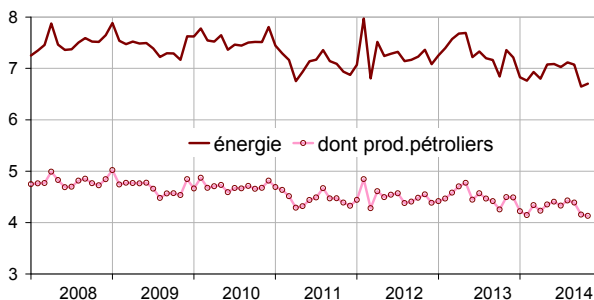
L'évolution d'octobre 2014 est rehaussée de 0,1 point

L'évolution de la consommation en biens en octobre 2014 est révisée de +0,1 point (-0,8 % contre -0,9 % dans la précédente publication).

Cette révision est imputable à l'intégration de nouvelles informations connues depuis lors sur les indicateurs utilisés, en particulier sur l'équipement du logement, ainsi qu'à l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Énergie

En milliards d'euros chaînés de 2010 CVS-CJO



Dépenses de consommation des ménages

En milliards d'euros chaînés

	Sept. 2014	Oct. 2014	Nov. 2014	Nov.14/ Nov.13
Alimentaire	15,898	15,878	15,867	
évolution (%)	0,4	-0,1	-0,1	0,2
Biens fabriqués	19,658	19,835	19,974	
évolution (%)	-1,7	0,9	0,7	1,1
Biens durables	9,958	9,994	10,002	
évolution (%)	0,3	0,4	0,1	3,2
- dont automobiles	4,648	4,661	4,606	
évolution (%)	0,7	0,3	-1,2	-1,1
- dont éqpt. du logement	4,075	4,111	4,169	
évolution (%)	-0,8	0,9	1,4	9,8
Textile-cuir	3,781	3,894	3,989	
évolution (%)	-7,7	3,0	2,4	-2,7
Autres biens fabriqués	5,931	5,956	5,989	
évolution (%)	-0,7	0,4	0,6	0,5
Énergie	7,075	6,648	6,703	
évolution (%)	-0,6	-6,0	0,8	-8,9
- dont prod. pétroliers	4,389	4,155	4,130	
évolution (%)	-0,9	-5,3	-0,6	-8,1
Total	42,638	42,311	42,493	
évolution (%)	-0,7	-0,8	0,4	-1,1
Produits manufacturés	36,531	36,595	36,626	
évolution (%)	-0,6	0,2	0,1	0,2

Pour en savoir plus :

CHAMP ET DÉFINITION - Les dépenses de consommation en biens correspondent à la définition de la Comptabilité nationale (NAF rév 2). En 2010, elles représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages. Elles se décomposent en 3 grands postes :

- ALIMENTAIRE : produits de l'agriculture, et sylviculture de la pêche (AZ), denrées alimentaires, boissons, tabac (C1)
- ÉNERGIE : produits des industries extractives, ainsi que distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2). Sont distingués les seuls produits pétroliers (fioul, gaz, carburants,...)
- FABRIQUÉS : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5). Au sein de ce poste sont distingués les biens « durables » qui regroupent matériels de transport, équipement du logement (meuble, électroménager...) et autres biens durables (horlogerie-bijouterie, GPS, lunettes, appareils médicaux...).
- Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

SOURCES - Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'équipement, l'Institut français de la mode, la Cnam, le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le Comité des producteurs de pétrole, GDF-Suez, RTE, GFK, la SEITA, la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, ... Il est corrigé des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables (CVS-CJO).

Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=19>

- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1555](#)
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : le 30 janvier 2015 à 8h45